

# Han-Droit félicite la Ville d'une main et la réprimande de l'autre

> Patrick Trudeau  
trudeaup@transcontinental.ca

**L'**Association Han-Droit était très heureuse de souligner la contribution de la Ville de Magog dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin). Mais la fleur cachait aussi un pot.

L'organisme de défense des personnes handicapées tenait à souligner le soutien financier et matériel offert par la Municipalité au Camp d'été, qui permet à des jeunes de 5 à 21 ans, aux prises avec un handicap, de vivre des expériences valorisantes dans un milieu sécuritaire.

Tout juste avant de remettre une plaque honorifique au pro-maire et conseiller Alain Vanden Eynden, le président de Han-Droit, Melvyn Bryant, a tenu à rappeler que certains dossiers traînaient en longueur. «J'aurais aimé que le maire Marc Poulin soit présent (il était retenu à l'extérieur de la province) puisque je lui aurais rappelé qu'un de nos mandats est l'accessibilité pour les personnes handicapées. Et il se trouve que nous n'avons toujours pas d'ascenseur dans notre bel hôtel de ville. On espère que ça de viendra bientôt une priorité», a-t-il lancé.

Un peu surpris par cette intervention, le conseiller Vanden Eynden n'a pas tardé à aller aux sources. «On me dit que l'ascenseur sera aménagé lorsque la Régie de police aura



**Le président de l'Association Han-Droit, Melvyn Bryant, a remis une plaque d'appréciation au conseiller Alain Vanden Eynden. (photo: Patrick Trudeau)**

déménagé (dans l'ancien hôtel de ville du Canton de Magog). À ce moment-là, nous entreprendrons des travaux majeurs de rénovation», a expliqué l'échevin magogois, sans toutefois s'avancer sur la date du déménagement de la Régie.

De mémoire d'homme, le dossier de l'ascenseur à l'hôtel de ville de Magog se discute depuis une quinzaine d'années au moins. Quelques budgets ont d'ailleurs déjà été adoptés en ce sens, mais finalement, le projet a toujours été remis aux calendes grecques.

# Défense des droits : un soutien insuffisant

Han-Droits est un organisme voué à la promotion et à la défense des droits des personnes handicapées de la MRC de Memphrémagog.

Depuis plusieurs années déjà, les organismes québécois de défense collective des droits (DCD), plus de 340 dont 26 en Estrie, interpellent le gouvernement Charest ainsi que les partis d'opposition afin d'obtenir une réponse favorable à leur demande d'augmentation des sommes dévolues à ce secteur plus que défavorisé du mouvement communautaire autonome.

Ce rehaussement est plus que nécessaire puisque le sous financement chronique ne permet pas aux organismes de DCD de réaliser pleinement leur mission première soit celle d'offrir à la population des lieux d'apprentissage, de promotion et de défense collective de leurs droits.

Dans les faits, ces organismes défendent sans relâche les droits légaux et sociaux des personnes exclues, discriminées et moins bien nanties de notre société. En région, nous pouvons mentionner quelques organismes, dont Han-Droits et le Conseil des aveugles Memphrémagog.

Si le financement de base des organismes se chiffrait en moyenne, pour l'année financière 2006-2007, à  $\pm$  51 000 \$, environ la moitié des organismes reçoivent moins de 50 000 \$, certains recevant aussi peu que 4 000 ou 5 000 \$ par année. Quand on sait que le financement de base sert à payer l'ensemble des

dépenses reliées au fonctionnement d'un organisme (loyer, téléphone, activités, déplacements, salaires, etc.), on constate aisément que ces organismes ne roulent pas sur l'or.

Les demandes financières déposées par les organismes de défense collective des droits auprès du SACAIS sont claires avec, entre autres, l'indexation et l'augmentation des subventions à un seuil minimal de 50 000 \$ le financement de base de chacun des groupes concernés et une somme adéquate afin d'accueillir des groupes qui sont présentement en attente de financement.

Par conséquent, Han-Droits demande à chaque député de la région siégeant à l'Assemblée nationale de se prononcer sur ces demandes et de s'engager à les défendre, et ce, afin de contribuer à l'avancement de la démocratie québécoise.

---

*Gaétane Lacroix*  
*Han-Droits*  
*Magog*